

## ***ASSEMBLEE GENERALE***

**09 OCTOBRE 2009**

---

### **C O M P T E - R E N D U**

Le vendredi 09 octobre 2009, s'est tenue l'assemblée générale annuelle du Club HYDRO-SPORTS MAYENNE ANGEVINE (H.S.M.A.), à la salle du vélo-club.

10 membres du comité directeur sont présents :  
Didier BRUNEAU, Gérard LANOE, Emmanuel DUPRE, Vincent VILLARD, Gérard HUBERT, Didier GESBERT, Xavier ROUSSEAU, Pascal RENAUD, Olivier VALAIS, Yannick LAMARCHE

Ainsi que 15 autres adhérents.

Membres excusés : Sandrine LUCAS, James THOMAS

Le Président ouvre la séance à 20H30, prononce les mots d'accueil et remercie les personnes présentes à cette assemblée. Il remercie également toutes les personnes qui ont contribué à la mise en place des différentes actions menées la saison dernière. Il exprime sa satisfaction par rapport au rayonnement du club, à son dynamisme et à l'ambiance générale. Il présente ensuite son rapport moral ainsi que le rapport d'activité.

## **1- Matériel :**

- La saison passée, des efforts très importants ont été effectués afin de remettre la station de gonflage aux normes, ré épreuve des tampons, révision du compresseur, des opérations lourdes menées à bien par les responsables de la commission matériel aidés de quelques membres supplémentaires.
- On a profité de cette occasion pour réaménager les locaux.
- Les cours théoriques ont pu se dérouler grâce au prêt d'une salle par le club de Tir de Château-Gontier.
- Le président indique des pistes en vue d'obtenir une salle supplémentaire dans l'ancienne maison du gardien du port, mais nous sommes en attente de prises de décision par la Mairie. C'est un local qui serait parfaitement adapté à nos besoins.
- Du matériel a été acheté afin de répondre aux besoins et de renouveler le parc, combinaisons féminines, détendeur, gilets stabilisateur, ainsi que des robinetteries. Enfin quelques pièces ont été nécessaires lors du remontage de la station.
- Un budget donc important a été consacré pour ce poste.
- Quelques rappels sur le fonctionnement notamment lors des entraînements sont rappelés.

La saison prochaine, un inventaire sera réalisé.

Jean-Yves est pressenti pour participer au gonflage des bouteilles.

Enfin, une réflexion est engagée au sujet de combinaisons de petites tailles pour les jeunes adhérents (achat, emprunt ?).

Parole est donnée à Gérard, Xavier et Vincent pour des points non abordés

## **2- Formation**

-Le président fait état des formations dispensées l'année passée

- 4 N1
- une session de cours théorique N2
- 4 N2
- des séances de recyclage pour les autonomes
- 2 P5
- 1 MF1

-Le président remercie l'ensemble des encadrants et notamment Pascal pour la réalisation des séances théoriques N2.

Il tient également à faire le point sur « l'esprit » de la formation du club, à savoir qu'il ne s'agit pas d'une structure commerciale, que les encadrants sont des bénévoles qui évaluent certes des compétences mais qui « jaugent » le niveau global de l'élève. A ce sujet Pascal Renaud intervient pour insister sur l'engagement moral pris par l'encadrant lors d'une délivrance d'un niveau d'autonomie.

-les nombreuses séances de baptêmes effectuées la saison passée, ainsi que les efforts de communication (site internet par exemple) explique probablement en partie le nombre conséquent de débutants présents cette année. On ne peut que s'en réjouir tout en prenant la mesure des contraintes que cela pose au niveau encadrement.

-des remarques ont été faites par les membres sur le souhait d'harmonisation des exigences entre les encadrants. A ce sujet une réunion se tiendra prochainement entre encadrants afin d'échanger à ce sujet.

- Cette saison il y aura :
  - formation N1
  - formation théorique N2 de février à avril
  - formation pratique N2
  - pas de formation N3
  - Lionel Lesourd se présentera à l'initiateur.
  - des séances de recyclage N2 et +
  - des cours de perfectionnement de nage
  - recyclage des encadrants au niveau secourisme
- Plusieurs adhérents seront incités à présenter l'initiateur la saison prochaine afin d'étoffer l'équipe d'encadrants, une session devant se dérouler en Mayenne

Parole est donnée aux encadrants pour des points non abordés

### **3- Opérations diverses**

**Téléthon** : 5 et 6 décembre. Cette année on ne participera pas sur 2 WE comme les années précédentes puisque ce sont les dates officielles. Réalisation des baptêmes le samedi matin et le dimanche matin. Une animation devrait également être mise en place sur le quai de la halle du Haut-Anjou le vendredi soir éventuellement mais surtout le samedi après-midi et en début de soirée. Une équipe est amenée à se former afin de préparer cette opération.

**Hockey subaquatique** : une séance d'initiation aura lieu le 9 novembre. Une séance de ce type devrait être organisée dans tous les clubs de la Mayenne avec ensuite la possibilité peut-être de réaliser un tournoi.

**Challenge apnée** : réalisé la saison passée par le club de Segré avec la participation d'une équipe de Château-Gontier. Le point sera fait au cours de la saison sur une éventuelle participation, l'expérience de l'année passée ayant été très appréciée.

**Descente de la Mayenne** : une vingtaine de participants la saison dernière, se pose la question de la réalisation annuelle de cette manifestation vu la difficulté de motiver « les troupes » et la lourdeur de l'organisation.

**Plongée orientation** : une journée très appréciée l'année passée, il est donc souhaitable que cette opération soit renouvelée. Une proposition de date est avancée, le 14 novembre. A voir avec les personnes de la commission.

**Empoisonnement de la carrière** : deux empoisonnement ont été effectués la saison passée. Il est prévu en fonction de l'évolution de la population de reconduire ces opérations une en début d'automne et une au printemps. Toutefois des mesures simples pourraient être prises afin de faciliter la reproduction de la faune, limitant ainsi le besoin de réapprovisionnement.

**Actions visant à améliorer le recrutement** : Vincent Villard fait le point sur l'évolution des licences depuis quelques années. Elles étaient sur une pente

« dangereuse ». Des efforts ont donc été entrepris la saison passée afin de promouvoir le recrutement notamment par des séances de baptêmes :

- baptêmes association des scouts
- baptêmes centre de loisirs de Coudray
- baptêmes Téléthon
- baptêmes féminines (idée de Xavier)
- baptêmes lors de la journée « faites du sports »

Des efforts très importants donc de la part des encadrants mais également des personnes qui ont géré l'accueil des personnes.

Efforts de communication également dans la presse, grâce au site internet et également aux panneaux réalisés par Michel Devineau.

**Manifestation diverses :** casse-croute du dernier lundi du mois, plongées de nuit, barbecue de fin de saison et dernière de l'année seront reconduits.

**Les sorties en mer :** Rappel des sorties effectuées la saison passée

- 44 sorties à la carrière de Grez en Bouère
- Voyage Estartit en avril
- WE club près de St Quay
- WE au Glénans

Peu de sorties à la journée ont été proposées la saison dernière ou n'ont pas rencontré de succès. Il faudra corriger cela cette saison

En prévision, un voyage en Egypte courant octobre et un « WE club » sur le pont de la Pentecôte ou de l'Ascension.

### **Section jeunes**

La section jeunes a démarré à la rentrée de septembre. Nous n'avons pu comme nous le souhaitions réserver ce créneau aux 12/13 ans en raison d'inscriptions tardives. Il faudra revoir cela car l'hétérogénéité pose quand même quelques problèmes. Enfin, quelques jeunes n'ayant pu intégrer la section participe au cours adulte. Nous verrons s'il est souhaitable ou pas de maintenir ce dernier point.

Difficile d'aller plonger à la carrière avant les premiers froids, par contre une ou deux sorties en mer seront organisées à la fin du printemps.

**Le rapport moral ainsi que le rapport d'activité sont chacun votés à l'unanimité moins une abstention.**

## **Le Président passe alors la parole au trésorier, qui dresse son bilan financier.**

A la lecture de ce rapport, il ressort les points suivants :

- Compte-rendu financier général (consulter annexe 1)

Le trésorier commente ce compte-rendu en insistant sur l'importance des subventions dans le fonctionnement du club et les actions qu'elles permettent de mettre en œuvre.

Le club a dû puiser dans ses réserves cette année, compte tenu du coût des formations des encadrants qui sont indispensables pour la formation des plongeurs, mais surtout cette année la remise en état et le déplacement de la station de gonflage (obligatoire pour respecter les normes de sécurité) et le renouvellement d'une partie du matériel de plongée (Stabs et détendeurs).

Le trésorier démontre aussi l'impact sur le budget du nombre de licenciés et donc des cotisations récupérées. On ne peut que se réjouir de l'évolution que semble prendre les adhésions d'autant plus que les subventions attribuées auparavant par le CNDS pour la formation sont supprimées dorénavant (pour info le montant d'une formation MF1 s'élève à 1500€).

**A l'issue de ce rapport financier, celui-ci est soumis à l'approbation de l'assemblée, et est adopté à l'unanimité moins une abstention.**

Le trésorier présente ensuite son projet de budget 2009-2010 en précisant notamment le provisionnement pour l'investissement d'un éventuel compresseur au cas où l'actuel cesserait de remplir ses fonctions. Il indique également que l'investissement matériel doit se poursuivre suite notamment au lancement de la section jeune qui démarre sur « les chapeaux de roue ».

**Le projet est adopté à l'unanimité moins une abstention. (Consulter annexe 2)**

Le Président demande s'il y a des questions diverses dans l'assemblée.

**N'ayant plus de questions, le président fait procéder à l'élection des membres du comité directeur.**

Conformément aux nouveaux statuts adoptés en octobre 2002, le 1/3 sortant se compose de :

- Gérard Lanoé
- Yannick Lamarche
- Xavier Rousseau
- Didier Gesbert

5 postes sont à pouvoir

Sandrine Lucas démissionne pour raisons personnelles. Le président la remercie au nom du club pour son investissement.

5 personnes se présentent

- Gérard Lanoé
- Yannick Lamarche
- Xavier Rousseau
- Didier Gesbert
- Jean-Yves Hérisseau

Des élections à bulletin secret sont donc effectuées.

Dès le premier tour les 5 candidats dont les noms suivent sont élus :

- |                       |         |
|-----------------------|---------|
| - Gérard Lanoé        | 18 voix |
| - Yannick Lamarche    | 19 voix |
| - Xavier Rousseau     | 20 voix |
| - Didier Gesbert      | 20 voix |
| - Jean-Yves Hérisseau | 19 voix |

L'ensemble des membres du comité directeur se retire pour élire le bureau.

Sont élus :

QUALITE	NOM	PRENOM	Date et Lieu de naissance	ADRESSE	TELEPHONE
PRESIDENT	BRUNEAU	Didier	7.08.71	« La Severie » 53970 NUILLE/VICOIN	02.43.69.88.24
VICE PRESIDENT	LANOE	Gérard	12.08.44	"La Grande Grange" 53200 AZE	02.43.07.12.62
DIRECTEUR TECHNIQUE	RENAUD	Pascal	21.07.65	11 rue Jean de la Fontaine 53970 L'HUISSERIE	02.43.98.17.24
DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT	LAMARCHE	Yannick	29.01.67	42 rue du champ Bellay 49500 SEGRE	02.41.61.18.29
DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT	VALAIS	Olivier	15.06.69	La haute planière 53200 CHEMAZE	02.43.07.89.19
SECRETAIRE	VILLARD	Vincent	07.07.78	63 Avenue Division Leclerc 53200 CHATEAU-GONTIER	02.43.07.29.73
SECRETAIRE ADJOINT	HERISSEAU	Jean-Yves	10.12.56	10 rue de la Boisselée 53200 AZE	02.43.07.92.41
TRESORIER	DUPRE	Emmanuel	16.05.71	« Les tracteries » 53800 St SATURNIN du LIMET	02.43.07.69.67
TRESORIER ADJOINT	LAMARCHE	Yannick	29.01.67	42 rue du champ Bellay 49500 SEGRE	02.41.61.18.29
RESPONSABLE MATERIEL	HUBERT	Gérard	13.04.50	36, rue de l'Echalier 53200 AZE	02.43.07.03.22
RESPONSABLE MATERIEL ADJOINT	ROUSSEAU	Xavier	30.04.72	3 impasse sarments 53200 AZE	02.43.07.83.48
RESPONSABLE MATERIEL ADJOINT	HERISSEAU	Jean-Yves	10.12.56	10 rue de la Boisselée 53200 AZE	02.43.07.92.41
RESPONSABLE COMMUNICATION	THOMAS	James	16.03.65	16 bis rue Alain Gerbault 53200 CHATEAU-GONTIER	02.43.06.18.26
RESPONSABLE SORTIE	GESBERT	Didier	02.08.58	La petite mouillère 53170 MESLAY DU MAINE	02.43.98.56.22
RESPONSABLE SORTIE ADJOINT	LAMARCHE	Yannick	29.01.67	42 rue du champ Bellay 49500 SEGRE	02.41.61.18.29

La séance est levée vers 22 h. 30, l'assemblée est invitée à partager le verre de l'amitié.

Le Président,

Le Secrétaire,



